

Cours 4 : Le Signe

Par

Dr. Yasmine ACHOUR, MCA

Département De Langue Et Littérature Françaises

Université Mohamed Khider, Biskra

Cours 4 : Le Signe

1. Le signe : une délimitation ?

Comme disait ROLAND BARTHES (1985, p.228), « *déchiffrer les signes du monde* » est bel et bien l'objectif de la sémiotique, la science générale des signes qui cherche à élucider le processus de la signification avec toutes ses manifestations (texte, image, gestes, objets, ...). Notre vie quotidienne est fortement imprégnée de signes.

En effet, la réflexion sur le signe est aussi ancienne que le monde. GIRAUD indique dans son article que SAINT AUGUSTIN au IV siècle le définit ainsi : « *Un signe, en effet, est une chose qui, outre l'impression qu'elle produit sur les sens, fait qu'à partir d'elle quelque chose d'autre vient à la pensée* ».

Le signe aurait ainsi une fonction symbolique de désigner un objet même en son absence. Au 17e siècle déjà, le philosophe anglais JOHN LOCKE déclare qu'un signe nous permettait de comprendre le mécanisme de la pensée car cette dernière est faite exclusivement de signes. En effet, c'est par le signe que l'être humain construit tous ses univers de discours et de pensée.

Notre intérêt de comprendre le signe et ses fonctions, c'est en fait s'interroger sur les rapports qu'entretiennent nos idées et nos pensées avec les mots du langage et les diverses formes d'expression qui existent dans la société en dehors du verbal comme l'art, la mode, la musique, la gastronomie etc.

Cette affirmation a été étayée par FERDINAND DE SAUSSURE dans le cours de linguistique générale lorsqu'il définit la sémiologie par l'étude de « la vie des signes au sein de la vie sociale ».

Nous pouvons par ailleurs proposer une définition du signe qui a fait l'unanimité et qu'un signe est une chose mise pour une autre chose, cela signifie que le signe marque une relation entre deux choses (conception dyadique) ou plusieurs choses (conception triadique) .

Pour PIAGET cité par DROZ et RAHMY (1997, p.66), la première fonction du signe est sa capacité d'évoquer un objet ou une personne en son absence. Autrement dit, le signe possède une fonction symbolique, qui est de désigner et de représenter un objet absent qu'il soit concert ou abstrait. Il s'agit ainsi d'un substitut.

En fait, le signe n'est pas une réalité matérielle, il est purement le produit d'un processus psychique de la signification ; ceci est clairement décrit par FERDINAND DE SAUSSURE lorsqu'il dit que le signe unit une idée à une image acoustique non une chose à un nom.

Cours 4 : Le Signe

2. Le signe : une histoire ?

Depuis l'antiquité, le concept de signe ne cesse de prendre forme sous diverses acceptations. Depuis les stoïciens, les interrogations tendent à se multiplier. En effet, Le signe était considéré à cette époque comme un « instrument » facilitant l'adaptation de l'homme à son environnement et dans ses relations à autrui.

L'évolution des sociétés et l'apparition de diverses disciplines a mis la notion de signe au centre de différentes études. Ainsi, AUROUX (1996, p.80) précise que le signe n'est pas « *limité au langage, les pratiques les plus archaïques de la divination ou de l'astrologie se présentent comme des lectures des signes* ».

Ceci conforte l'idée de la présence de signes dans tous les domaines : nous parlons de signes astrologiques, signes ostentatoires, signes médicaux en tant que symptôme, signe en tant que traces dans le domaine de la chasse.

Cette présence de signes se manifeste dans notre vie quotidienne à travers des expressions récurrentes telles que : « *faire un signe d'amitié* », « *donner signe de vie* » (Joly, 1998, p.25). Ceci se confirme dans le propos de ROLAND BARTHES dans lesquels il affirme « *le monde est plein de signes* ».

3. Les caractéristiques du signe :

La définition du signe pose un certain nombre de problèmes au vu des diverses approches sémiotiques. La définition la plus générale, qui par conséquent sera susceptible de satisfaire le plus grand nombre d'approches théoriques, est que le signe est quelque chose qui est mis à la place de quelque chose d'autre.

La particularité du signe est sa présence, désignant et représentant quelque chose d'absent qu'il soit concret ou abstrait. Le signe est considéré de ce fait comme « *substitut* » (Klinkenberg, 1996, p.33)

Pour éclaircir le concept du signe, il est nécessaire de préciser que le signe n'est pas une réalité matérielle ; il résulte plutôt d'une action psychique. Ainsi, le signe n'est pas l'objet (la carte n'est pas le territoire mais le représente).

FERDINAND DE SAUSSURE dit expressément que le signe unit une idée (un concept ou le signifié) et une image acoustique (le signifiant) non une chose et un nom. Pour lui, « [...] *la langue [...] est un système de signes où il n'y a d'essentiel que l'union du sens et de l'image acoustique, et où les deux parties du signe sont également psychiques* ».

Cours 4 : Le Signe

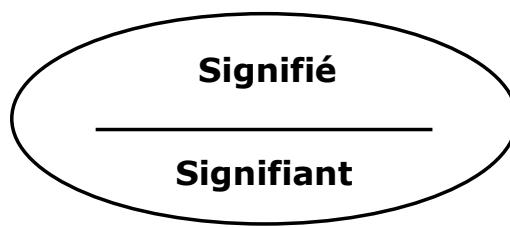
L'image acoustique est nommée *signifiant*. Le sens ou l'image mentale est appelé *signifié*. Ceci nous montre que le signe linguistique saussurien se présente comme une réalité bifaces :

- Le signifiant constituerait la partie sensible du signe (les sons ou leur transcription écrite).
- Le signifié constituerait la partie abstraite ou le concept.

Ainsi les lettres *c-h-a-t* évoquent pour celui qui comprend le français l'idée de « chat », animal domestique aux yeux brillants, aux longues moustaches...etc.

- Le signifiant est considéré comme un élément médiateur du signifié. Le rapport entre eux est un rapport arbitraire et à la fois nécessaire, car il n'existe aucun rapport interne entre le concept représenté, celui de « chat » et la suite de sons qui le représente [c] + [h] + [a]+ [t]. La preuve apparaît dans la variété des dénominations de langue à langue pour une même réalité signifiée. Cependant, même si le signifiant est librement choisi par rapport au signifié mais, par rapport à la communauté linguistique, il n'est pas libre, il est imposé.
- Le signe linguistique a un caractère linéaire et se déroule dans le temps ; deux unités ne peuvent pas se prononcer en même temps sur la chaîne parlée.
- Le signe linguistique est différentiel ; il fonctionne par sa présence ou son absence globale. Le signe [chat] signifie « chat » et non pas plus ou moins chat. Il est signe par opposition à d'autres signes.

Le modèle saussurien se présente sous une forme *dyadique* de la signification ; il se schématiser comme ceci :



Signe Saussurien

Quant à ROLAND BARTHES, il reprend l'approche saussurienne en transformant la forme dyadique du signe par ajout d'un troisième élément, « *la signification* », résultat de l'union d'un signifiant et d'un signifié qu'il met au centre de ses travaux.

Le schéma barthésien du signe se présente comme suit :

Cours 4 : Le Signe

Signifié

————— = **La signification**

Signifiant

Le signe selon Barthes

Alors que SAUSSURE concevait le signe comme la présupposition réciproque entre deux faces distinctes, PEIRCE le définit comme un signe général, *triadique* et *pragmatique* : « *quelque chose qui tient lieu pour quelqu'un de quelque chose sous quelque rapport ou à quelque titre* ». En effet, SAUSSURE Présente le signe comme un modèle *binaire* qui exclut le référent de la définition du signe et, par conséquent, de la linguistique et de la sémiologie, alors que PEIRCE en tient compte.

La théorie peircienne est fondée sur trois catégories philosophiques ; il déclare (cité par Fontannile, 1998, p.30) : « *Un signe ou représentamen est quelque chose qui tient lieu pour quelqu'un de quelque sous quelque rapport ou à quelque titre. Il s'adresse à quelqu'un, c'est-à-dire crée dans l'esprit de cette personne un signe équivalent ou peut-être un signe plus développé. Ce signe qu'il crée, je l'appelle l'interprétant du premier signe. Ce signe tient lieu de quelque chose : de son objet. Il tient lieu de cet objet, non sous tous rapports, mais par référence à une sorte d'idée que j'ai appelé quelquefois le fondement du représentamen*

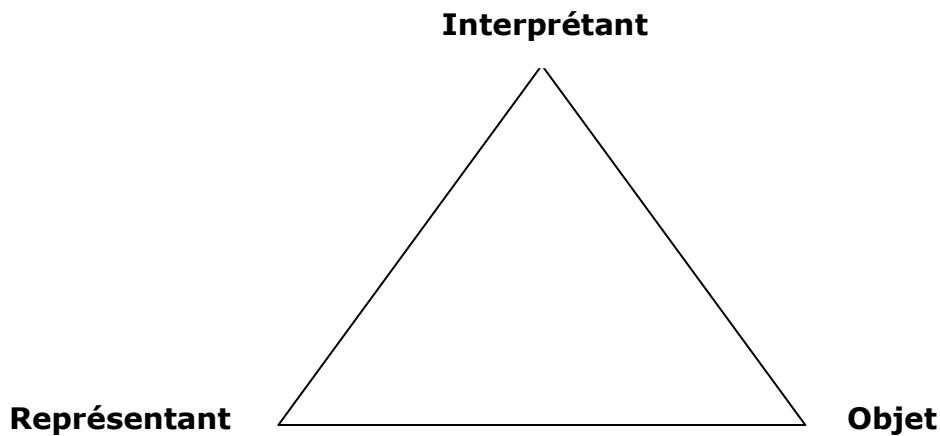
 ».

Ainsi, le signe peircien est relationnel, processuel et tient compte des éléments suivants :

- Le représentamen ou représentant est une chose qui représente une autre chose qui est son objet. Il est le signifiant dans l'école saussurienne.
- L'objet est la chose représentée par le représentant ; il n'a pas d'équivalent dans la conception saussurienne.
- L'interprétant est l'outil que l'interprète utilise dans l'interprétation ; il est le signifié dans l'école saussurienne.

Le modèle du signe peircien se présente selon le schéma suivant :

Cours 4 : Le Signe



Le signe Peircien

Le signe a pris des acceptations différentes dans le contexte sémiotique. Dans les années 1960, notamment avec l'avènement des approches énonciatives, une nouvelle catégorie de signes prend forme. Ces signes se définissent par leur fonction sociale de marquer le contexte (le référent). Il s'agit en effet d'« *embrayeurs* » ou de « *déictiques* ». Ce sont les pronoms personnels, certains adverbes, certains adjektifs...

Ces signes sont ostensifs ; ils nous font part des différentes relations qui existent entre un texte ou une image avec leur énonciateur, énonciataire et la situation d'énonciation.

4. Typologie des signes

La typologie de PEIRCE semble être la plus générale dans la classification des signes. Cette typologie nous offre la possibilité de catégoriser tous types de signes. Elle se présente sous forme de *trichotomie* :

- **L'indice :**

Il suppose une relation de contiguïté naturelle et vécue avec le référent. Il fait connaître quelque chose à propos d'un autre fait qui n'est pas immédiatement perceptible. En ce sens, la fumée peut être considérée comme l'indice du feu, les nuages dans le ciel sont des indices de la pluie. Parfois, l'indice peut prendre une dimension iconique quand il ressemble à la chose représentée, comme les traces de pas sur le sable.

- **L'icône :**

Elle suppose une relation d'analogie avec ce qu'elle représente. En termes plus techniques, le signifiant entretient une relation de similitude ou de ressemblance avec son référent. L'icône peut apparaître sous forme de signes visuels, comme c'est le cas pour la

Cours 4 : Le Signe

photographie, les portraits, les dessins, ou sous forme de signes non visuels comme les enregistrements, l'imitation d'un parfum de marque. Toutes ces formes de signes sont des icônes, du moment qu'elles sont motivées.

- **Le symbole :**

Il contient toute la classe des signes arbitraires qui entretiennent avec le référent une relation de convention. Seule la connaissance d'une règle (conventionnelle) peut permettre l'interprétation d'un symbole donné.

La balance est un symbole de la justice, la colombe est un symbole de la paix.

Dans sa typologie, PEIRCE a introduit dans la catégorie des « symboles » le langage verbal, c'est-à-dire les signes linguistiques.